

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège O'Sullivan de Québec

Août 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 24 août 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège O'Sullivan de Québec a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le Collège O'Sullivan de Québec offre un seul programme d'études soit *Techniques de bureautique*. Les données compilées par le Ministère doivent être interprétées avec prudence compte tenu du très petit nombre d'élèves dans chaque cohorte.

Dans l'ensemble, en comparaison avec les taux des deux années de référence, les données indiquent une diminution du taux de réussite des nouveaux inscrits. On observe une baisse notable du nombre des élèves ayant réussi tous leurs cours. L'établissement enregistre toutefois des résultats légèrement supérieurs à ceux des collèges privés.

Le Collège présente, pour l'ensemble des inscrits, ses propres données mais ne les commente pas.

La réinscription au troisième trimestre

En comparaison avec les deux années de référence, on observe une diminution du taux de réinscription au troisième trimestre pour les années d'application du plan. Cette chute est attribuable principalement à une diminution notable du taux de réinscription en 2001. Hormis l'année 2001, le taux de réinscription se situe autour de 95 % et est supérieur à celui du réseau.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. En comparaison avec les taux des années de référence, la diplomation en durée prévue augmente de manière importante mais celle deux ans après la durée prévue diminue.

Le Collège mentionne qu'à l'épreuve uniforme de français, condition d'obtention du diplôme, les élèves ont atteint un taux de réussite de 100 % à l'automne 2002 et à l'automne 2003.

Appréciation des résultats obtenus

La Commission constate que les meilleurs résultats obtenus par le Collège sont ceux relatifs à la diplomation en durée prévue. Elle note que la réussite des cours à la première session diminue. Cette situation devra recevoir une attention plus grande dans le prochain

plan de réussite notamment en raison de l'impact de cet indicateur sur les autres. La Commission souligne que le Collège devrait procéder à une analyse sérieuse afin d'identifier les causes liées à la réussite des cours à la première session.

La mise en œuvre

Le Collège a mis en œuvre la plupart des mesures prévues à son plan notamment celles relatives à la motivation des élèves, à la transition entre le secondaire et le collégial et à l'organisation scolaire.

L'efficacité des mesures

Le bilan du Collège rend compte d'une nomenclature d'actions mais l'établissement n'a fait aucune analyse de l'efficacité des mesures mises en place. Le Collège aurait dû procéder à une analyse de l'efficacité et de la valeur des mesures mises en place d'autant plus que le taux de réussite des cours diminue et que cette situation est préoccupante. Une évaluation de ses actions aurait permis à l'établissement d'utiliser ses résultats pour valider son approche ou encore pour améliorer son prochain plan d'aide. En conséquence,

la Commission recommande au Collège de procéder à une véritable évaluation de l'efficacité des diverses mesures mises en place en se fondant sur une analyse complète et rigoureuse, en lien avec les indicateurs de réussite.

Conclusion

L'application du plan de réussite n'a pas eu les effets escomptés sur la réussite des cours en première session et sur la réinscription. Par ailleurs, la Commission constate que la diplomation en durée prévue progresse et que les taux de réussite des cours et de réinscription sont supérieurs à ceux observés dans les collèges privés.

Le Collège a mis en œuvre plusieurs mesures d'aide à la réussite. En contrepartie, l'analyse de la situation et l'évaluation des mesures restent à faire. Afin de bien orienter ses efforts, le Collège devra procéder à une analyse sérieuse en mettant en relation les indicateurs de réussite, les obstacles à la réussite et les mesures mises en place.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Marthe Bolduc, agente de recherche